

Description

L'employée ou l'employé d'exploitation contrôlent, nettoient et entretiennent les infrastructures: bâtiments, voies de circulation, espaces verts, aires de jeux, installations sportives, etc. Elles et ils entretiennent également les équipements collectifs des bâtiments (chauffage, électricité, sanitaires, boiseries, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Nettoyage des bâtiments

- mettre en place une signalisation indiquant des travaux
- entretenir les sols des locaux communs: hall, cage d'escalier, buanderie, toilettes, etc. selon les instructions reçues ou en suivant une liste de contrôle
- traiter les revêtements spéciaux, les boiseries, les murs et les plafonds
- laver les vitres, les parois d'ascenseurs
- nettoyer et ranger le matériel utilisé
- vérifier les stocks de produits de nettoyage et de matériel

Entretien des bâtiments et des installations

- effectuer des petites réparations et remplacer des ampoules, des joints ou d'autres pièces défectueuses
- s'assurer du bon fonctionnement des appareils et des installations, remédier aux éventuelles pannes ou faire appel à des spécialistes si nécessaire
- soigner les plantes des halls d'entrée et des bureaux
- éliminer les déchets de manière appropriée et respectueuse de l'environnement
- mettre en place des infrastructures particulières lors d'événements et de manifestations
- entretenir les installations extérieures comme les clôtures ou les lampes
- utiliser différents véhicules, petits appareils et outils
- tenir des listes de contrôle des travaux effectués et transmettre les documents importants aux supérieurs

Entretien des espaces extérieurs

- assurer l'accès aux immeubles, déblayer la neige en hiver, nettoyer les places de parc
- tondre les pelouses, entretenir les prairies et tailler les haies
- soigner les arbres et les parterres de fleurs
- composter les déchets végétaux

Environnement de travail

Les employées et employés d'exploitation exercent leur activité autant à l'intérieur des bâtiments qu'en plein air, en toute saison et par tous les temps. Elles et ils travaillent de manière autonome ou en petites équipes sous la responsabilité d'agentes ou d'agents d'exploitation. Utilisant diverses machines et outils et manipulant parfois des produits toxiques, ces professionnels portent des protections et des vêtements adéquats (gants, chaussures de sécurité, masque). Lors de pannes ou de dérangements, leurs horaires de travail peuvent être irréguliers.

Formation

La formation d'employée ou d'employé d'exploitation s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) en entreprise
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (17 jours sur 2 ans)

Durée

- 2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'employée ou d'employé d'exploitation

Contenu (sur 2 ans)

- Préparation des travaux d'exploitation
- Finalisation des travaux d'exploitation
- Nettoyage de l'installation et des infrastructures exploitées
- Entretien et réparation des installations extérieures et intérieures et entretien des espaces verts

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Autonomie et débrouillardise
- Résistance physique
- Habileté manuelle
- Ordre et propreté
- Disponibilité
- Facilité de contact
- Sens technique

Perspectives professionnelles

Les employées et employés d'exploitation trouvent des emplois principalement dans le domaine public: administrations communales, voiries, hôpitaux, écoles, églises, homes ou institutions de soins. Elles et ils peuvent également être employés par des gérances immobilières ou des entreprises privées de nettoyage.

Perfectionnement

Les employées et employés d'exploitation peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent-e d'exploitation.

Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral).

Les employées et employés d'exploitation ont également la possibilité de suivre des cours de perfectionnement mis sur pied par les organisations du monde du travail.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Agent de propreté AFP/Agente de propreté AFP
- Agent d'exploitation CFC/Agente d'exploitation CFC
- Cantonnier/Cantonniers
- Employé en hôtellerie-intendance AFP/Employée en hôtellerie-intendance AFP

Adresses

Association romande des agents d'exploitation -
SFB Romandie
En Faraz 5
c/o Bobst Mex SA
1031 Mex VD
Tél.: +41 21 512 12 00
<http://www.sfbromandie.ch>